Entente Radio Clubs et Indépendants

27 Mhz

446 Mhz

SWL

DX

Amateurs Radio

Radioamateurs

Signaleurs radio

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07
N° Siret: 815 207 998 00015

Entente Radio Clubs et Indépendants
Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

PRESENTATION

- Rapport moral 2017
- Rapport avec l'environnement
- Déroulement de l'exercice.
- Compte rendu de la réunion d'information du 31 mars 2018
- Convention de jumelage D.I.CA.F et l'ERCI
- Procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 avril 2018
- Procès verbale des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 avril 2018
- Bilan financier 2017
- Détail Compte de résultat
- Balance générale
- Bilan de l'ensemble des associations sur le plan national
- Représentants de l'ERCI
- Les adresses mails
- Les Buts
- Les Objectifs
- Registre des Associations et enregistrement.
- Les Remerciements.

Entente Radio Clubs et Indépendants
Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

RAPPORT MORAL 2017

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour être présent ce week-end et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier également la Commune de Saint Vaury et le RCC 23 pour son organisation sans faille.

Rappel des valeurs de l'association:

C'est le 8 novembre 2015 à Riom (63) que l'ERCI (Entente des Radios Club et Indépendants) a vu le jour. Association déposée au Tribunal de Mulhouse sous le N° 92 Folio 241 à but non lucratif régie par le droit local de 1908.

Elle regroupe au sein de l'ensemble de notre pays de nombreux opérateurs radio de tous types : Amateurs radio, DX, SWL, Radio amateurs, radio clubs et Signaleurs radio.

Elle a pour but:

L'association a pour but :

De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.

D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C).

De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.

D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général

D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.

Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).

De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.

Harmonisation de toutes les associations affiliées à l'ERCI

Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Et j'ai l'honneur, aujourd'hui de vous présenter le bilan de l'année 2017.

Le Président remercie les organisateurs de ce meeting de la Creuse à savoir Le Radio Club Creusois 23 ainsi que la municipalité de Saint Vaury.

Il reconnait ne pas penser avoir autant de monde présent lors de ce week-end mais se félicite de l'adhésion des membres pour des causes justes et précises. Il poursuit en rajoutant que cela représente une attente dans le monde de la radiocommunication et de ses opérateurs sans compter tous ces bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année et souhaitant que certaines lois puissent être aménagées.

RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT:

Les personnes rencontrées.

- Monsieur Michel MORET (Président de l'association RCC 23)
- Monsieur Pascal BRILOT (Formateur de l'ADRASEC)
- Monsieur Daniel GALETTI (Président de Radioamateurs France)
- Monsieur Pierre BANSARD (Président du D.I.CA.F)
- Monsieur Alain PANQUET (Président de l'association CAR 13)
- Monsieur Jacques ALLARD (Président de l'association FCBA 33)
- Monsieur Mickael PASCAUD (Vice-président de l'association ARSE 44)
- Monsieur Yannick COURTIN (Vice-président de l'association SRO Nantes)
- Monsieur Franck PASCAUD (Président de l'association SRO 44)
- Monsieur Marc BLOMME (Président de l'association ARV 66)
- Monsieur Serge MONTERO (Président de l'association IAA 73)
- Monsieur Sébastien PHILIPPE (Président de l'association ACS 76)
- Monsieur Loïc GODEAU (Vice-président de l'association BG 85)
- Monsieur Manuel GONCALVES (Président de l'association TW 89)

et

- Monsieur Norbert HEYDEL (Président de l'association TCMI - Jokers de la route 68) et (Président de l'ERCI France)

Organisme représenté:

- Monsieur Pascal BRILOT (Sécurité Civile)
- Monsieur Pierre BANSARD (D.I.CA.F)
- Sapeurs Pompiers de Guéret
- Gendarmerie Nationale

Départements représentés:

01, 07, 11, 13, 16, 17, 22, 23, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 49, 51, 55, 53, 56, 59, 62, 66, 67, 68, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 82, 83, 84, 85, 88, 89, 91, 92, 93, un représentant Allemand et Néo-Calédonien.

Déroulement de l'exercice 2017

- Modification du site internet.
- Maintien et médiatisation via Facebook
- Ouverture médiatique via Twitter
- Ouverture communication avec le bureau via Skype
- Création et modification d'une newsletter
- Assurance suite à un incident lors d'une journée radio
- Montage d'un dossier de mise en demeure et au Tribunal vis-à-vis d'un organisateur n'ayant pas réglé financièrement une association ERCI
- Montage d'un dossier de partenariat de jumelage avec le D.I.CA.F
- Signature des deux parties du partenariat ERCI - le D.I.CA.F
- Travaux de fond sur la continuité du classeur remis à toutes les associations de l'ERCI

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

- Rapprochement et partenariat avec Radio Amateurs France
- Rapprochement et partenariat avec Refmill
- Partenariat avec la société WURTH MODYF (Benfeld - 67)
- Partenariat avec le transporteur TRANSCO Colmar
- Partenariat avec CRT France
- Partenariat avec La Planète CB Francophone

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION
Du 31 mars 2018

Début de la réunion d'information à 14h30.

Prise de parole de :
Mr Moret Michel Président du RCC23 et organisateur de ce meeting national:

Je vous souhaite Mr le Président de l'ERCI, Mmes et Mrs du comité et toutes les personnes présentent, la bienvenue dans notre commune de St Vaury.
Pour la seconde fois c'est avec un réel plaisir de vous recevoir pour cette nouvelle assemblée générale en ce week-end pascal.
A ce jour, je me dois de répéter que l'ERCI n'est pas là pour régler les soucis internes des clubs.
Il faut que les responsables se prennent un peu en main et assument leurs responsabilités.
Un président se doit de prendre les décisions nécessaires pour son club.
Je vous souhaite un agréable séjour dans notre région de la Creuse et un bon week-end.
Je passe la parole à Mr le président.

Mr Heydel Norbert Président de l'ERCI:

Souhaite la bienvenue à tous et remercie la Municipalité de Saint Vaury.
Il rajoute qu'il tient à remercier Michel et son équipe d'avoir répondu présent pour la seconde fois à l'organisation de notre week-end national avec Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire. Il explique qu'au départ c'était la ville de Vichy qui était prévue mais pour cause d'infrastructure et de coût, l'ERCI à du trouver une solution de dernière urgence et cette dernière est venu du RCC 23.
Le week-end risque d'être riche en connaissance. Nous sommes tous là pour un partage d'idées.
L'absence de certains invités risque de perturber un peu l'organisation et l'ordre du jour mais nous arriverons à gérer cela à plus ou moins long terme. Un rendez-vous officiel avec la presse se fera le 17 mai prochain à Marseillan (34).
Cette après-midi, je vais vous présenter une double convention de partenariat. C'est du lourd.
Cela nous permet l'ouverture sur de nouveaux partenariats sur des bases les plus solides.
Mon but dès le départ pour l'ERCI était de créer un fondement d'une association nationale.
Dans un premier temps de créer les fondations de ce mouvement ce qui permettra à mes successeurs de partir sur des bases solides et de pouvoir construire dans le temps sans risques.
Le Président présente Dan, Président de Radioamateurs France et lui cède la parole.

Daniel (F5DBT): Président des Radioamateur France (RAF).

Je vous souhaite à tous la bienvenue et très heureux de vous retrouver.
Je vais vous parler de la propagation, des antennes et l'activité radio.
*La propagation des ondes en HF:
Plusieurs parallèles sont à prendre en compte.
La prévision de l'activité solaire.
La ionosphère du champ magnétique.
Les interférences lors de la propagation.
Les antennes.
La polarisation des antennes.
Les circuits de la propagation.

Les circuits de la propagation.

*1° **LE SOLEIL**.*

C'est lui qui va faire fonctionner l'activité radio car il y aura par moments des éruptions solaires.

Il va y avoir des tâches sur le soleil et en fonction de l'intensité de ces tâches, il va y avoir des augmentations de propagation.

Ce qui veut dire que :

Si beaucoup de tâches solaires et d'intensité la propagation sera bonne.

Si peu de tâches bien sûr, il y en aura moins.

D'ici 10 à 15 ans, il y en aura de moins en moins et cela veut dire que la propagation va baisser énormément.

C'est pour cela que lorsque vous allumez un transpondeur à l'heure actuelle, il y a moins de contact qu'il y a une dizaine d'années, même avec une puissante antenne vous aurez du mal à sortir de l'Europe.

Pour savoir l'intensité ou le nombre de tâches solaires, il y a des sites sur internet pour vous renseigner.

2°**LES CYCLES ET LES ACTIVITES SOLAIRES**:

Les cycles sont de 10 à 15 ans. On estime que 11-12 ans est une bonne moyenne.

Nous venons de commencer un nouveau cycle et nous sommes dans la période descendante donc la propagation va diminuer.

Il y a des activités à long et court termes.
Lorsque l'atmosphère va se réchauffer au dépend des saisons, il y a ionisation des couches atmosphériques et cela va augmenter les rebonds du signal que vous avez envoyé jusqu'au destinataire.
Plus vous serez dans de bonnes circonstances, plus vous irez loin dans le trafic.
Concrètement cela fonctionnera mieux l'été que l'hiver, ainsi que jour/nuit (que se soit le matin ou le soir) et surtout en fonction des nombres de tâches solaires s'il y en a.
Si vous êtes au pôle nord ou sud , dans des zones tempérées de chaque côté de l'équateur, cela sera mieux.
Si vous êtes sur l'équateur se sera modéré.
En France , nous sommes dans une très bonne situation.
Si vous allez faire des émissions avec votre antenne indépendamment de la propagation, vous serez obligé de suivre le soleil.
C'est à dire , le matin vous tournerez votre antenne vers l'Est, le midi plein Sud et le soir revenir à son point de départ.

*3°**LES VARIATIONS**:*

Le jour/nuit passage du matin au soir.
En fonction des mois et des saisons.
Les cycles solaires.
il peut y avoir des ionisations et des rayonnements plus ou moins importants.
A la suite de ces 3 phénomènes, le jour, le mois et l'année, ils seront amplifiés.

*4°**LES ANTENNES**:*

Les antennes verticales ou bipoles serviront à faire des contacts hauts.
Les DIP (antenne râteau) c'est-à-dire avec plusieurs éléments nécessaires si vous voulez aller plus loin.
Une antenne directive sera plus efficace pour des contacts longue distance alors qu'une antenne verticale sera plus adaptée pour des contacts locaux.
Il existe bon nombre d'antennes directives dont la quad (carrée).
Les directives ont besoin d'être dirigées soit à la main soit avec un moteur (rotor).
Votre signal peut-être brouillé par les conditions atmosphériques (la neige , de grosses averses, l'air qui n'est pas réchauffé donc vous n'avez pas d'ionisation).
Dans ces cas là, vous aurez ce qu'on appelle des zones de silence qui peut varier selon les fréquences.
EN 27MHz, en VHF-UHF ou en PMR (sur la bande des 400MHz), en général on retrouve les mêmes chose qui ont été expliquées précédemment, avec les mêmes inconvénients.
Dans tous les cas , il vous faudra utiliser du câble coaxial, le blindage ou tresse (la plus épaisse possible), la base (partie centrale du câble), plus elle sera importante mieux ce sera. Pour les antennes directives, elles doivent avoir un certaine hauteur pour fonctionner en optimum.
Pour le 11m, il faudra environ 11m de hauteur ou minimum 6m.
Il faut savoir que le résultat de votre trafic sera en fonction de l'antenne.
Les réglages se feront avec un tos-mètre.

Vous avez de très bons articles sur internet ou sur notre site.
Que ce soit pour les amateurs radio ou radioamateurs les paramètres sont les mêmes, donc vous trouverez des pdf qui pourront vous aider.
En espérant vous avoir apporté les renseignements nécessaires pour avoir un minimum de connaissances, en restant le plus simple possible.

Une pause de 10 mns.

Mr Heydel Norbert (68):
L'ERCI n'est pas simplement un groupement d'amateurs radio, c'est aussi, et personnellement j'en suis convaincu, pour qu'il tienne la route, il faut des ramifications.
C'est à nous d'inviter des gens.
Un groupement à besoin des uns et des autres.
Il n'y a que comme ça que nous arriverons à avancer par l'entraide entre nous.
Il faut savoir que la Citizen Band ne sera jamais reconnue d'utilité publique. Par contre cette utilité publique, nous pouvons l'obtenir par des actions communes avec des institutions reconnues.
Pierre BANSARD, responsable du DICAF (Détachement d'Intervention contre les Catastrophes et de la Formation) venu spécialement de la Région Parisienne pour nous présenter le DICAF. Nous devrions signer un partenariat entre les deux entités.
Je vais laisser la parole à Pierre BANSARD.

Mr Bansard Pierre Président du DICAF:
Bonjour à tous, je vous adresse 73's ,51 pour les OM et 88 pour les YL.
Je connais un tant soit peu votre passion que je partage depuis quelques années car je suis moi-même cibiste depuis 1969.
A l'invitation de Norbert, je suis venu vous présenter le DICAF et que je souhaite conformer avec vos différentes associations via le groupement ERCI.
Le DICAF a été créé en 1985, à la suite de cela différents pays ont été intéressés par nos chiens français et nous ont rejoint, à l'heure actuelle c'est 95 pays qui ont adhéré à notre association.
Je vais vous relater mes différentes missions ainsi que mon parcours en tant que sapeur pompier maitre chien.
J 'ai participé au tremblement de San Francisco de 1985 en tant que maître chien c'était ma 1ère mission et j'ai vu que l'organisation posait certains problèmes.
A la suite de cela, nous nous sommes rendus compte que nos homologues sapeurs pompiers de Mexico en avaient eux aussi, donc il nous est venu l'idée de faire l'acquisition de 5 chiens de catastrophe que nous avons formé en espagnol et nous sommes allés leur offrir, afin qu'ils aient plus de moyens pour rechercher les victimes sous les décombres.
Le but de ma visite aujourd'hui est d'avoir au sein du détachement qui compte 36 personnes.
Ce que j'ai besoin se serait 2 ou 3 radioamateurs ou amateur radio pointues en radio.
Car le plus gros inconvénient c'est la COMMUNICATION, plus on perd de temps moins on est efficace.
Il faut être disponible. Nous demandons aux personnes d'avoir :
Leur passeport à jour.
Leur carnet de vaccinations à jour.
Leurs effets personnels et des rangers.
Les gens reçoivent une tenue et 2 sacs marins.
Nous partons au maximum pour 8 jours, mais il nous arrive parfois de partir plus longtemps selon l'ampleur des dégâts. En fonction de la catastrophe on adapte le personnel. Nous partons que sur l'ordre de l'ONU.
Nous sommes une association non gouvernementale.
Je propose aux Présidents de vos diverses sections de diffuser l'information à ma demande, Norbert pour l'ERCI se chargera des réseaux sociaux.
Si vous avez des questions , je reste à votre disposition, je ne repars que demain.
C'est avec un réel plaisir que nous allons signer notre partenariat entre le DICAF et l'ERCI.
Je vous souhaite à tous une bonne Assemblée Générale .

Mr Heydel Norbert (68):
Merci Pierre , nous sommes fiers de signer ce partenariat avec toi devant tout le monde, à la suite de paroles aussi enrichissantes et passionnantes.

Mr Bansard Pierre:
Si parmi vous, il y a des gens qui peuvent se libérer, nous avons notre marcheur qui part de Genève pour se rendre à Paris, et donc traversera surement certains de vos départements.
Si vous avez des signaleurs ou des personnes qui veulent ce joindre à cette marche ou tout simplement l'encourager au bord de la route , je pourrais vous faire parvenir le journal du parcours. Je vous remercie pour lui.

Si vous avez des signaleurs ou des personnes qui veulent ce joindre à cette marche ou tout simplement l'encourager au bord de la route, je pourrais vous faire parvenir le journal du parcours.
Je vous remercie pour lui.

Mr Heydel Norbert (68):
Pour immortaliser cette signature avec toi Pierre, nous te remettons au nom de l'ERCI ce petit souvenir.
Je remets également ce cadeau à notre ami Michel du RCC23, en souvenir de cette signature à St Vaury.
Maintenant nous allons vous expliquer par l'intermédiaire de notre ami Pascal le dossier de la comptabilité analytique.
C'est un logiciel facile à se servir pour tous les trésoriers des associations.
Quelque soit le montant de votre trésorerie, messieurs les présidents vous vous devez d'avoir une transparence totale de votre comptabilité.
Je passe donc la parole à Pascal.

Mr Brilot Pascal (42): *Responsable juridique*
Il y a 4 ans, on est venu me chercher pour aider l'ERCI sur les dossiers administratifs et j'ai tout de suite dit ok pas de souci.
Il y avait 3 gros dossiers à mettre en route rapidement.
Le 1er, vous l'avez fait et vous le faites encore sur internet. C'est comptabiliser vos interventions, le nom de l'intervention et le nombre d'heures et de kilomètres.
Le 2ème, c'est de faire un rapport moral structuré et un procès verbal que nous avons vu l'an passé.
Le 3ème, est une chose très importante cette année, c'est la comptabilité.
Cela vous paraît quelque chose de difficile pour vous.
Cette comptabilité n'est pas si vieille que cela.
C'est le Conseil National de comptabilité qui a réuni une session plénière le 17 décembre 1998 et a voté un plan de comptable de fondation avec 8 classes.
Pour nous petite structures, nous allons utiliser que les 3 dernières classes.
1) La classe 6 === les comptes de charge.
2) La classe 7 === les comptes de produit.
3) La classe 8 === Le traitement de contribution de valorisation en nature.
C'est l'autorité des normes comptables, règlement qui dépend de la loi n° 1999 et du 16 février 1999.
A partir du 1er janvier 2018 vous pouvez être contrôlés par un agent des impôts.
Je vous rassure pour le moment, je n'ai vu aucun texte de sorti qui donnerait des sanctions, mais cela ne devrait pas tarder.
L'ERCI a des objectifs de reconnaissance d'agrément, cela peut-être (jeunesse et sport, d'intérêt général, de sécurité civile….).
La structure de l'ERCI peut être reconnue. La 1ère chose à faire pour moi, c'est corriger vos écritures.
EX: vous allez manger au restaurant après une assistance donc vous marquer « restaurant » et bien il ne faut plus le faire.
En marquant restaurant, vous faites un don en nature et comme vous êtes loi 1901 à but non lucratif donc vous ne pouvez tirer profit de l'association.
Sur le livre de comptabilité il faudra inscrire « frais de fin de mission ».
Vous prenez le petit déjeuner ou casse-croûte avant un dispositif, se sera « frais de début de mission ».
Il faut absolument rectifier cela sur vos écritures.
En comptabilité il y a:
- Le prévisionnel.
- Le prévisionnel réalisé.
- Les comptes du résultat.
- Le bilan de l'actif et du passif.

Se sont les 4 documents officiels à fournir.
Je vous rappelle que vous avez signé un contrat d'affiliation avec l'ERCI et elle s'engage à trouver tous les moyens pour vous aider dans votre travail.
Je vais vous expliquer le fonctionnement du logiciel comptabilité que nous avons créer.
Par un tableau XL afin d'alléger votre travail.
Ne vous inquiétez pas, tout ceci est repris sur le dossier que nous allons vous remettre tout à l'heure.
Ce logiciel est à la portée de tous.
Si jamais, l'un d'entre vous avez des problèmes pour l'installer, sachez que je serais là pour vous épauler.
On doit présenter 3 années complètes pour toute demande d'agrément. Il faut se dire que pour le moment, seul, les associations de l'alsace et de la lorraine sont reconnues d'intérêt général par la loi 1906 et qu'elles soient inscrites en préfecture.
En ce moment, nous sommes entrain de faire les demandes auprès du tribunal pour vos clubs, mais la comptabilité doit être faite.

Mr Heydel Norbert (68):
En effet et nous sommes bloqués par la comptabilité de chacun.
Ne croyez pas que nous cherchons à regarder vos comptes.
Nous ne sommes pas là pour faire de l'ingérence.

Dundee (33):
Ce qui serait bien, c'est que la France signe les accords qui ont été pris avec l'Europe.

Mr Heydel Norbert (68):
Aujourd'hui je recherche une personne qui puisse animer le 446 Mhz.
Chacun de vous êtes bon dans son domaine et avec vos connaissances.
Notre ami Rémy (Dundee33) anime un forum très explicite et bien fourni, où nous trouvons ce que nous cherchons et je lui ai demandé de nous aider à ce sujet.

Mr Brilot Pascal:
Que ce soit le représentant du DICAF ou de l'OCDPC (Observatoire Citoyen de Défense et Protection Civile) se sont deux personnes qui nous permettent de faire un bond en avant .
Mr BANSARD Pierre du DICAF et Pierre GONZALES de L'OCDPC.

Mr Heydel Norbert (68):
Vous voyez depuis que nous nous sommes vu à St Marcellin en Forez (42), beaucoup de choses ont bougé à l'ERCI.
Nous travaillons sans nous faire voir mais les résultats sont lourd et du sûr.

Mr Brilot Pascal:
Pour ce qui est de la Grèce, le partenariat existe toujours mais nous l'avons mis entre parenthèse pour le moment.
-Petite explication:
Du côté français tout a été fait pour l'organisation du transport des médicaments, alors que du côté grecque, ils n'ont pas voulu jouer le jeu. Ils n'ont pas chercher à trouver un transporteur, même au niveau du système de l'ambassade.

Mr Bansard Pierre:
Il faut savoir que l'association de Michel Tobal fait de l'humanitaire (matériel médical, paramédical et médicaments), que le DICAF lui intervient lors des catastrophes , il fait aussi de l'humanitaire mais uniquement pour venir en aide aux sinistrés quand on nous le demande.
Le plus gros problème à l'heure actuelle, c'est que nous ne pouvons envoyer que des médicaments génériques, donc lorsque nous recevons des colis de produits pharmaceutiques, il nous faut tout trier et cela demande beaucoup d'énergie et de temps. C'est un travail de fourmi.

Mr Heydel Norbert (68):
Je vais appeler les derniers clubs adhérents à notre entente.
L'ARSE et le SRO 44.
Je vous remet le classeur qui a été remis l'an passé à tous nos clubs.
Vous y trouverez un contrat d'affiliation que vous voudrez bien me signer et me rendre .
Pour les autres clubs, je vais vous remettre le dossier comptabilité .
Je vous remercie tous de votre attention pour cette après-midi d'information.

Je vous invite à prendre l'apéritif offert comme par habitude par le TCMI, suivi d'un dîner dansant .
Je vous souhaite à tous une bonne soirée et de vous retrouver demain matin pour l'Assemblée Générale à partir de 9h30.

Signature du Président
M. Norbert HEYDEL

Signature de la Secrétaire
Mme Violette SIMONOT

Convention de Partenariat

Entre

L'Entente des Radios Club et Indépendants

et

LE D.I.CA.F

Major P. BANSARD

PREAMBULE

La Conférence Administrative Mondiale des Télécommunications (W.A.R.C 1979 GENEVE) a confirmé dans sa résolution RSBN l'importance croissante de la participation des Radioamateurs aux actes de sauvegarde de la vie humaine.

La recommandation UIT-R M, 1042 du 23 octobre 1993 recommande aux administrations d'encourager le développement des réseaux radioamateurs organisés et structurés tels ceux de la F.N.R.A.S.E.C, l'U.R.A (Andorre), l'Association des Collaborateurs de Protection Civile de Lérida et Provinces, avec la collaboration particulière des Associés Volontaires de la REMER (Red Radio Emergencia) ou l'Association des Radioamateurs Algériens (A.R.A)

Pour sa part, la Conférence Mondiale des Radiocommunications 2003 précise :

Article 25-3 Les stations d'amateurs peuvent être utilisées pour transmettre des communications en provenance ou à destination de tierces personnes seulement dans des situations d'urgence ou pour les secours en cas de catastrophe. Une administration peut déterminer l'applicabilité de cette disposition aux stations d'amateur relevant de sa juridiction.

Article 25-9A, & 5 A : Les administrations sont invitées à prendre les mesures nécessaires pour autoriser les stations d'amateur à se préparer en vue de répondre aux besoins de communications pour les opérations de secours en cas de catastrophe.

Major P. BANSARD

Convention

Entre

L'Entente des Radios Club et Indépendants (ERCI).

- Siège social :
- 70b, rue de Mulhouse – 68110 ILLZACH
- Siège administratif : BP 1345 – 68056 MULHOUSE Cedex 1
- Enregistré sous le Volume 92 folio 241du Tribunal de Mulhouse
- Tel : 03.89.45.49.07
- Président : M. Norbert HEYDEL

et

Le D.I.CA.F.

- Siège social : CENTRE Jean MERMOZ, Avenue Jean MERMOZ 91170 VIRY-CHATILLON.
- Siège administratif : 10 rue du Beau bourgeon 91170 VIRY CHATILLON.

- téléphone : 01 69 44 23 95.
- Port : 07 60 30 81 74.
- fax : 01.69.44.23.95.
- E-Mail : dicaf@bbox.fr
- Site internet : http://www.dicaf.info.
- Directeur : Major Pierre BANSARD.
- Station officielle : F86JL.
- N° SIREN : 425 004 777.
- N° SIRET : 425 004 777 00016.
- J.O. du 7 MARS 1998 page 1109.

Major P. BANSARD

1/ objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat du D.I.CA F désignées sous le terme générique « d'associations ».

Dans la pratique, pour le D.I.CA.F, c'est la Direction chargée des Urgences qui est chargée de la mise en place de la présente convention et pour la France l'Entente des Radios Club et des Indépendants.

2/ Principes :

Le jumelage des deux associations se manifestera au travers des actions suivantes :

- Partage des connaissances technique et scientifique dans le domaine de la transmission.
- Apport en matériel
- à l'accomplissement ou l'amélioration des radiocommunications en personnel en cas d'urgence extrême. (Catastrophe naturelle Nationale et accessoirement internationale)
- Mise à disposition d'opérateur appelé SWL à l'écoute des ondes.
- En aide subsidiaire en matériel (radios – antennes, opérateurs radio)
- Participation à l'exercice en partenariat des deux associations affiliées citées ci-dessus.
- Réalisation de formation en commun.
- Mise en place d'un réseau National et accessoirement International d'Amateurs Radio Bénévoles au Service du D.I.CA.F et de la Sécurité Civile.
- Mise en place en commun, du soutien en moyens de télécommunications d'actions humanitaires en partenariat avec des ONG spécialisées et éventuellement du détachement d'Opérateurs radio sur intervention.
- Dans ce cas, il appartiendra aux autorités de tutelle que sont la Sécurité Civile pour la France et l'I.N.S.A.R.A.G. pour l'O.N.U. de définir les modalités d'engagement des personnels associatifs sur le terrain, conformément à la résolution des pays Membres de l'O.N.U. de DECEMBRE 1988.

3/ Modalités pratiques :

Dès la signature de la présente convention, les associations s'engagent à communiquer à leur homologue les documents suivants :

- Organigramme de l'association
- Structures administratives et opérationnelles
- Répertoire des stations radio activables en cas de catastrophe (situation géographique, indicatif, nom du ou des opérateurs, …)
- Répertoire des fréquences radio utilisées ou utilisables.
- Modalités d'intervention de chaque association sur le territoire national voir accessoirement international.
- Toutes informations susceptibles de renforcer les liens de coopération entre les deux associations.

Major R. BANSARD

4/ Clause de confidentialité et devoir de réserve :

Chacune des deux associations est soumise au devoir de réserve dans le cadre de ses interventions.

Il leur appartiendra de désigner en leur sein un responsable des opérations. Celui-ci, avant toute intervention, devra obtenir l'accord des autorités civiles ou militaires.

Chaque association reste maîtresse de la décision de transfert de technologie dont elle a la paternité.

5/ Durée de la convention :

La présente convention de jumelage, d'une durée initiale d'une année, est renouvelable par tacite reconduction.

Sa résiliation peut être prononcée à tout instant par l'une ou l'autre des deux associations par simple courrier.

A Vichy (03), le 01 avril 2018

Pour l'ERCI France

Pour le D.I.CA.F/
Major Pierre BANSARD

DETACHEMENT D'INTERVENTION CONTRE LES CATASTROPHES ET DE FORMATION
D.I.CA.F.

Major P. BANSARD

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 AVRIL 2018

Signature des feuilles de présence par les personnes présentes.
Signature des pouvoirs de vote et distribution des bulletins de vote.

Mr Moret Michel : Président du RCC23 et organisateur du meeting national ERCI:
Je vous demande une minute de silence pour toutes les victimes et nos disparus .
Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue dans notre commune.
Je remercie la gendarmerie présente ce matin.
Je remercie Mr Miller Lieutenant des sapeurs pompiers.
Cela fait la deuxième fois que nous organisons l'Assemblée Générale de l'ERCI.
Je souhaiterais que d'autres clubs se motivent pour la prochaine organisation, afin que cela ne soit pas toujours les mêmes.
Je vous souhaite de passer une bonne Assemblée Générale à St Vaury.
Je vous remercie.

Mr Heydel Norbert: Président de l'ERCI.
Je te remercie Michel.
Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire à 10H00
Les statuts ont été fondés en 2015.
En ce jour et date du premier avril 2018, et après vote, il serait bien d'ajouter dans l'appellation ,

« Entente des Radio clubs et Indépendants »

Le terme suivant,

« **Regroupement National** »

Pourquoi « Regroupement National », parce que si nous voulons avoir un visu sur ce qui a été débattu par les Fédérations qui sont en place, nous nous devons de ce rajout. A ce jour, je n'ai aucun pouvoir de savoir ce qu'il a été discuté lors des débats entre eux. Nous devons enregistrer l'ERCI en Regroupement National. Vous remarquerez qu'à aucun moment je ne parle de nous comme Fédération.
Dans le but de l'association, nous demandons aussi l'harmonisation de toutes les associations affiliées à l'ERCI.
C'est un travail en étroite collaboration avec Pascal que nous avons réalisé depuis quelques semaines. A la suite d'un problème rencontré cette année, nous avons décidé de rajouter dans l'article qualité des membres , la mention « Par respect de l'éthique de l'association »
Dans le cadre des réunions du Comité Directeur, ce dernier est présenté par:

Le Président.
1 ou 2 Vice- président (s).
1 Trésorier.
1 secrétaire.
1 Responsable de la radiocommunication.
1 Responsable communication

Ils se réunissent 1 fois par mois.

Modification des statuts acceptées à l'unanimité.

Il se réunit une fois par mois.

Nous nous sommes rendus compte que onze personnes, c'était beaucoup trop.

Donc nous avons souhaiter à ce jour lors de ces élections de minimiser le nombre de personne au Comité Directeur.

Par contre de mettre en place des commissions afin de soulager notre charge de travail.

En réunion, chaque responsable pourra avec ses adjoints étudier toutes questions ou demandes que les clubs leur feront, qui ainsi en référera au bureau et une fois par mois analyser par le Comité Directeur.

. / .

Ainsi vous aurez plus de référents pour vous aider.
Le bureau est à la disposition pour tous et vous pouvez vous connecter quand vous le voulez .
Nous n'avons pas d'heure et sommes à votre service.
Restons ouvert c'est pour une bonne cause.
Je ne vois pas d'autres articles à changer.
Voyez-vous autre chose ? n'hésitez pas .
Si il n'y a pas d'opposition, je vous demanderai l'adoption de cette modification de statuts, qui je pense va dans le bon sens.
Je demande le vote .
POUR : tous sauf 2 abstentions
Je considère la modification des statuts acceptée .
Je déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire terminée à 10H30.

Le Président
N. HEYDEL

La Secrétaire.
V. SIMONOT

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 01 AVRIL 2018

Mr Heydel Norbert: Président de l'ERCI.
Déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 11h00.
C'est toujours un plaisir de se retrouver chaque année pour notre bilan annuel, qu'il soit positif ou négatif.
Sachons rester à notre place, continuons à créer se que nous avons débuter il y a environ trois, rien n'est jamais acquis, il faut savoir avancer doucement mais surement.
Je vais faire un petit retour en arrière lors de la création de l'ERCI:
La 1ère année, si nous arrivions a atteindre les 150 membres, l'ERCI était viable, nous sommes 174.
La 2ème année, complète, 250. Le 17 mars nous étions 267.
L'année 2018, nous aurions pu démarrer mieux, avec la perte d'un club et surtout une chute des indépendants.
Mais grâce à l'arrivée des associations du SRO 44 - SRO (Nantes) et l'ARSE 44, nous avons fait basculer la tendance vers le haut. L'ERCI c'est du franc et du concret.
Rester positif sans être utopiste, je sais que c'est réaliste, même si le monde associatif est bouché, par une certaine morosité ou un égoïsme lattant, c'est nous et à nous seul de montrer ce que nous faisons et à quoi sert notre moyen de communication. Pour cela, il nous faut communiquer et c'est là que nous voyons que nous ne sommes pas encore à la hauteur. Montrer les couleurs de l'ERCI lors de vos manifestations, de vos sorties DX etc..
Montrer que nous sommes contre l'immobilisme en général. Il n'y a que comme cela que nous prendrons de la hauteur.
Il présente le **Rapport Moral** de l'année écoulée et vous verrez que nous ne comptons ni nos heures, ni nos déplacements.

- Refonte du journal de l'ERCI en une newsletter, pas moins de 10 sont parues.
- En début d'année on peut enregistrer un incident, une association a cassé une antenne en 150Mhz en un mois et demi l'ERCI a pris ses responsabilités pour que le club retrouve ses possibilités.
- En milieu d'année un autre incident entre club ERCI après une manifestation ce dernier n'est toujours pas réglé et ne pourra être réglé qu'avec la demande du président de cette association. Je ne vous dis pas le nombre de mails, de courriers, de coups de téléphones, nous avons donné et envoyé pour essayer d'inciter la personne à payer cette facture. Malheureusement, elle est mobile et nous nous sommes rendus compte d'une chose, que c'était un organisateur de manifestation qui créait une association pour l'événement et une fois qu'il avait encaissé ses deniers , il fermait cette association et en recréait une autre. **Attention je mets en garde tous les clubs de ne pas travailler avec lui.** Donc on revient sur ce qu'on a dit l'année dernière, n'hésitez pas à demander un acompte pour vos déplacements avant de faire une assistance. Ne travaillez pas les yeux fermés.
- Au sujet du port du gyrophare en assistance, SEUL les préfectures sont habilitées à donner cette autorisation, ce n'est plus un problème national mais préfectoral. Port du gyrophare orange bien sur. Je veux quelque chose de transparent et dans le règle des lois.
- Prise de contact avec certains députés du Haut-Rhin, au sujet des règles des signaleurs. Je souhaiterai cette année, que certains députés travaillent sur cette loi ainsi que la protection du signaleur: Actuellement nous rencontrons de plus en plus de problèmes, vis-à-vis de certaines assistances où le nombre de signaleurs doivent bloqués les carrefours. Nous souhaiterions que les peu de moyens changent.
- De nombreuses échanges avec notre amie Monique (la dentelière 84), elle nous a fait parvenir beaucoup de lots de médicaments dans un 1er temps pour la Grèce, suite à de nombreuses questions entre l'ERCI et la Grèce (nous en avons parlé hier) nous a fait revenir sur des bases plus saines et moins onéreuses.
- L'ERCI s'est déplacé dans les clubs, pour l'assemblée Générale des ARV (66), pour les 20 ans du FCBA (33).
- Nous avons été présents aussi sur 2 salons: Dans le 89 représenté par Jean-Pierre (42) et dans le 72 par Violette (29).
- Le démontage urgent d'une antenne offert par les radioamateurs de Vendée (je crois), Loïc des bravo golf a répondu présent à notre annonce et cette dernière a été démontée en 72h.
- L'adhésion de Rémy (Dundee 33) qui a rejoint l'ERCI afin de rapprocher notre site et son forum.
- Rapprochement de grande valeur auprès de Lou Recantou de Marseillan (34), dont je suis attendu le 17 mai prochain

Mr Neurdin Jean-Pierre: ***webmaster du site ERCI.***
Vous savez que le site ERCI est votre vitrine. Il s'avère que seulement quelques clubs l'alimentent par leurs petits reportages. Vous faites tous des assistances et c'est dommage que je n'ai pas plus d'articles à faire paraitre.
Juste quelques lignes et 2 ou 3 photos me suffise, le site est gourmand et en demande plus. Plus il est alimenté plus il y a de visites. Depuis janvier, environ 1908 vues en moyenne. Il serait souhaitable que vous fassiez encore quelques efforts. Merci de m'avoir écouté, je passe la parole à notre responsable DX Jean-Pierre (42).

Mr Rougert Jean-Pierre: ***responsable DX***.
Je vais vous parler de la commissions DX. Nous avions eu un projet d'activation national au niveau de l'ERCI, suite à des soucis de santé, cela n'a pu aboutir. J'avais signifié au Comité Directeur que cette année, je ne souhaitais pas reprendre le poste de responsable DX. En effet mes activités professionnelles me prennent beaucoup de temps.
Parmi nos amis DXeurs, si certains souhaitent se présenter à ce poste, je vous y en courage. Parmi les clubs de DX, il y a les IAA, les Bravo Golf, les ACS, les Tango Whisky, nous n'oublions pas les autres associations qui font du DX.
Au vue de la propagation sur le 11m, je ne sais pas si cette année, nous ferons un contexte national.
Notre ami Loïc (BG)et TW, nous avez fait un règlement, mais nous le gardons toujours en attendant d'avoir une meilleure propagation, pour relancer une activation. Je vous signale qu'à partir du 1er mai jusqu'à la fin d'août un contexte national voire international organisé par les Hôtels Florida concernant les France Fona Flora (FFF).
Quelques questions?
- « La plus part du temps en DX, vous êtes sur quelle fréquence ? »
- Pour le canal d'appel international 27.555.
- Pour le canal d'appel France 27.455.
- Souvent les Tango Whisky utilisent le 27.585.

Pour le 27.555, c'est assez sporadique, comme nous le dis notre ami Rémy, c'est plus le soir voire la nuit qu'en journée. En espérant que « Madame propagation » sera là, lors du challenge des 3FFF, qui se fait pour la 1ère fois. Cela serait dommage que nous ayons des feuilles de LOG vierges. Pour nous, Tango Whisky nous seront installés dans un camping fin juin. J'ai un message à vous transmettre pour les QSL.
Notre ami Stéphane TW010 designer pour différents groupes mais notamment pour les TW, créer de splendides QSL.
Il fait autant des QSL papier que des E.QSL .
Il ne demande rien, juste une passion.
Après l'envoi de votre demande, il vous fait la maquette.

Mr Brilot Pascal: **Responsable Juridique**
Pour le gyrophare orange, je vous demande d'attendre avant de faire vos démarches, je dois vous transmettre un modèle de lettre type. Je dois rechercher tous les articles qui doivent y être mentionnés pour s'adresser à un Préfet.

Pascal appelle Mr Jacques Allard (Président du FCBA).
L'OCDPC vous a remis l'insigne citoyenne pour tout ce que vous avez fait au sein de votre club et nous en sommes fiers. L'ERCI va partir dans ce sens et mettre en valeur régulièrement nos associations qui seront exemplaires dans leur travail. A nouveau, je vous remercie de votre dévouement en milieu associatif .
Par la suite, l'ERCI en convention avec l'OCDPC pourra crée une commission de distinction et ainsi vous honorer individuellement ou collectivement. L'OCDPC a pour mission, le 3ème samedi du mois de septembre d'allumer la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Mr Hertzog Jean-Pierre: **Trésorier**.
Rapport financier pour l'année 2017.
Enoncé de toutes les dépenses et recettes.
Les finances sont vues et expertisées par un Cabinet Expertise Comptable basé à Illzach.
Remise de 2 chèques aux clubs du RCC23 et TCMI avec reçus.

Mr Heydel Norbert:
Je vous annonce que la remise de ces 2 chèques, marque la clôture de la dette financière de l'ERCI. Ces 2 clubs ayant permis à notre groupement de voir le jour. Je parle en tant que Président de l'ERCI, je ne remercierai jamais assez nos amis de nous avoir aider et de croire en nous. L'ERCI ne doit plus rien à personne.
A ce jour elle est à part entière indépendante et cela grâce à vous tous.
Dans les statuts , il est stipulé qu'une expertise comptable doit être faite tous les ans et c'est ce qui est fait. Certes ce n'est pas gratuit mais cela permet une transparence totale.
Une question se pose :
Doit-on garder le mode de paiement PayPal et est-ce le meilleur moyen à utiliser ?
Un virement ou un chèque poserait moins de problème et de perte de temps et d'argent lors de la comptabilité.
Qui est pour la continuité de PayPal 5 personnes.
Qui est contre : la quasi-totalité de l'assemblée. Voté à l'unanimité. Nous adoptons la solution du virement ou chèque.

Mr Brilot Pascal:
En 2017 vous étiez 267 à jour de cotisation.
A ce jour, vous êtes 230 votants, le quorum est atteint, vous pouvez passer aux élections.

Mr Heydel Norbert:
L'ERCI à ce jour est dans sa deuxième année complète, donc le bureau remet son mandat en cause sauf le Président qui reste pour 3 ans.
Pour le secrétariat, ayant 2 personnes, il faut bien rayer le nom qui ne vous convient pas, afin de ne pas avoir de qui-proquo.
Les personnes se présentant :

- Vice-président chargé des associations et assistances **Mr Moret Michel**
- Vice-président chargé du DX et indépendant:
- Trésorier **Mr Hertzog Jean-Pierre**.
- Secrétariat, 2 personnes, **Mme Simonot Violette** et **M. Berton James**.
- Responsable communication **Mr Neurdin Jean-Pierre** se représente.
- Adjoint aux associations et assistances **Mr Pascaud Franck** se présente.
- Adjoint aux DX personne.
- Adjoint au trésorier: Poste supprimé du au cabinet d'expertise comptable

Le vote est à bulletin secret, c'est ce qu'on appelle de la démocratie.
Est-ce que quelqu'un se présente au poste de responsable DX ?
En adjoint Loïc Godeau veut bien.
Mr Rougert Jean-Pierre, bien, avec un adjoint, je veux bien assumer cette fonction de responsable DX.

Pascal Brilot propose une pause le temps de l'élection du nouveau bureau.

Mr Heydel Norbert:
Durant le dépouillement, nous allons continuer.
Je demande le quitus du rapport moral. *Adopté à l'unanimité.*
Je demande le quitus du bilan financier. *Adopté à l'unanimité.*

Je tiens à vous dire que 2 clubs ne sont pas présents ce matin, une excuse ne justifie pas l'absence.
Tout club doit être représenté au vue de nos statuts.
Il est décidé de passer au point suivant en laissant la parole à Monique (La dentellière 84) pour nous parler de l'action humanitaire
Monique (la dentelière 84): Quand vous avez des médicaments que vous n'utilisez plus, il faut savoir qu'en les rendant à Cyclamed en pharmacie, ils sont systématiquement détruits, bons ou pas bons. Ce qui est un vrai gâchis.
Donc avec mes amies infirmières et moi-même nous récupérons tous les médicaments que nous pouvons et nous les stockons et nous faisons pareil pour le matériel médical (fauteuils roulants, déambulateurs etc..), afin d'en faire profiter d'autres pays ou d'autres personnes dans le besoin. Pour les médicaments que vous donnez à l'ERCI, il faut qu'ils aient au moins encore un an de vie. Pensez aux maisons de retraites car bien souvent le matériel est stocké dans une pièce et ne sert plus. Si vous pouvez aider, cela ne coûte rien et peut aider des personnes dans le monde. Si vous avez un souci de transport, n'hésitez pas à envoyer un mail au comité de l'ERCI qui se chargera de la logistique pour le rapatriement.
Nous avons un transporteur qui accepte de faire 2 voyages gratuitement pour l'humanitaire.

Mr Heydel Norbert:
Dans les objectifs, je souhaiterai proposer que le samedi matin de notre week-end d'Assemblée Générale, soit consacré à de la technique.
Je proposerai une commission humanitaire, ce n'est pas parce qu'on fait de la radio, que nous ne pouvons subvenir aux besoins des autres sans tomber dans de l'assistanat bien sur. Une commission humanitaire, c'est de la solidarité tout simplement.

La parole est donnée à Madame l'adjointe au Maire, M. le Lieutenant des Sapeurs Pompiers qui remercie l'ERCI d'avoir choisi la ville de Saint Vaury pour la 2è fois et apprécie le travail fait durant toute l'année avec l'équipe du RCC 23.
Le Président de l'ERCI remet à chacun des invités au cadeau qui marque l'amitié entre ses institutions et l'ERCI ainsi qu'à l'association recevant. Il tient à ce que l'ensemble des personnes présentes remercient toute l'équipe de la cuisine de leur excellente prestation durant ce week-end.

Avant de lever la séance, j'ai encore une question à vous poser.
L'année prochaine on fait où, sachant que nous ne pourrons pas systématiquement rester dans le centre de la France ?
La réponse se fait très rapidement par l'ensemble des personnes présentes : - « Beaucoup de personnes proposent au siège en Alsace ». Donc de ce fait, ce sera en Alsace, soit à Illzach où au camping de la Doller pour 2019. Merci à tous.

Pascal Brilot: ***Responsable du bureau de vote***
Les bulletins de vote ont été remis dans l'urne qui a été scellée et signée par un représentant de Bordeaux et de Marseille.
En cas de contestation, nous devrons la rouvrir pour vérifier à nouveau.
Il y a eu un petit souci au démarrage, 3 bulletins ont été omis d'être distribués, après vérification de Mr l'accesseur et de Mr le Président ces bulletins ont été distribués, les personnes ont rempli leur bulletin et ont voté.
Ensuite on s'est retrouvé dans une situation difficile, et j'ai pris ma décision.
Vice-président secrétariat et trésorier, je n'ai pas rencontré de problèmes.
Pour les commissions, plusieurs noms sont apparus mais surtout des initiales, je suis désolé, moi je vous connais de visu, donc si le nom n'est pas inscrit en totalité surtout avec le nom de famille, je ne peux valider cette partie là du bulletin.

Prenant part que ce sont des représentants et non avec une fonction du bureau.

LES RESULTATS :
230 votants.
Ont été élus :

Vice président des associations et Assistances :	Mr Moret Michel	224 voix	(élu)
Vice-président des DX et indépendants :	Mr Rougert Jean-Pierre	230 voix	(élu)
Trésorier :	Mr Hertzog Jean-Pierre	222 voix	(élu)
Secrétaire :	Mme Simonot Violette	95 voix	
	Mr Bertron James	123 voix	(élu)
Responsable communication et site :	Mr Neurdin Jean-Pierre	224 voix	(élu)
Responsable juridique :	Mr Brilot Pascal	230 voix	(élu)
Pour les commissions :			
Adjoint des associations et Assistance :	Mr Pascaud Franck	199 voix	(élu)
Adjoint Forum :	Mr Fesneau Rémy	122 voix	(élu)
Adjoint des DX et indépendants :	Mr Godeau LoÏc	180 voix	(élu)

Nous pouvons applaudir le nouveau Comité et membres du Bureau.

M. Heydel Norbert reprend la parole en félicitant ce nouveau bureau et lui souhaite beaucoup de réussite durant les 2 prochaines années. Il en profite pour déclarer l'Assemblée Générale ordinaire terminée à 12:30

Signatures du nouveau Bureau :

COMPTE RENDU - BILAN FINANCIER 2017

Présenté par Jean Pierre HERTZOG

BILAN FINANCIER

SOLDE DE DEPART		
Banque	1 696,86	
TOTAL	**1 696,86**	
Stock Boutique	1 235,92	
Avances TCMI	-1 473,83	
Avances RCC 23	-966,00	
TRESORERIE THEORIQUE	**492,95**	
DEPENSES		
Achat Boutique		280,24
Variation stock		-73,20
Fournitures de bureau		65,10
Frais Accident		162,00
Honoraires		300,00
Publicité et Salon		304,50
Frais de fonctionnement		342,34
Frais Paypal		27,97
Frais AG		3 563,45
Cotisation et Assurance FFBA		816,00
		5 788,40

Entente Radio Clubs et Indépendants

RECETTES		
Ventes Boutique	1 434,00	
Cotisations	2 832,00	
Dons	597,00	
Remb Frais AG	3 080,00	
Remb Assurance Accident	162,00	
	8 105,00	
Total des Produits	**8 105,00**	
Total des Charges	**5 788,40**	
Résultat	**2 316,60**	
SOLDE OPERATIONS ANNEE 2017	**2 316,60**	
SOLDE THEORIQUE DEBUT	**492,95**	
SOLDE THEORIQUE FIN	**2 809,55**	
Compte Courant Banque	2 429,69	
Compte PAY PAL	367,24	
SOLDE ANNUEL EN BANQUE	***2 796,93***	
Stock BOUTIQUE	1 309,12	
Avances TCMI	-813,50	
Avances RCC 23	-483,00	
TOTAL	**2 809,55**	

Balance Générale

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

001184
ASSOCIATION Entente Radio Club
31 RUE D'ORADOUR

68200 MULHOUSE

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 1

Balance Générale

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017
(Période au 31/12/2017)

brouillard

COMPTE	INTITULE	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
10610000	FONDS SOCIETAIRE	492.95-	863.58	
	Total classe 10	492.95-	863.58	
12000000	Résultat			
	Total classe 12			
	Total classe 1	492.95-	863.58	
37000000	STOCK BOUTIQUE	1 309.12	1 235.92	
	Total classe 37	1 309.12	1 235.92	
	Total classe 3	1 309.12	1 235.92	
46710000	AVANCES TCMI	813.50-	1 473.83-	575.83-
46720000	FRAIS A REMBOURSER			104.75-
46730000	AVANCES RCC 23	483.00-	966.00-	966.00-
	Total classe 46	1 296.50-	2 439.83-	1 646.58-
	Total classe 4	1 296.50-	2 439.83-	1 646.58-
51210000	BANQUES	2 429.69	1 696.86	783.00
51220000	PAYPAL	367.24		
	Total classe 51	2 796.93	1 696.86	783.00
58000000	VIREMENT INTERNE			
	Total classe 58			
	Total classe 5	2 796.93	1 696.86	783.00
	COMPTES DE BILAN	2 316.60	1 356.53	863.58-
60370000	VARIATION STOCK BOUTIQUE	73.20-	1 235.92-	
	Total classe 603	73.20-	1 235.92-	
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	65.10		
	Total classe 606	65.10		
60700000	ACHAT - BOUTIQUE	280.24	898.00	920.00
	Total classe 607	280.24	898.00	920.00
	Total classe 60	272.14	337.92-	920.00
61500000	ACCIDENT - REMB ASS	162.00		
	Total classe 615	162.00		
61610000	ASSURANCES		299.00	
	Total classe 616		299.00	
	Total classe 61	162.00	299.00	
62260000	HONORAIRES	300.00		

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 2

Balance Générale

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017
(Période au 31/12/2017)

brouillard

COMPTE	INTITULE	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
	Total classe 622	300.00		
62320000	SALONS - EXPO	170.10		
62370000	PUBLICITE	134.40	330.60	191.56
	Total classe 623	304.50	330.60	191.56
62510000	FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	3 563.45	3 351.00	
62580000	FRAIS DE CREATION ASSOCIATION			466.79
	Total classe 625	3 563.45	3 351.00	466.79
62610000	INTERNET		13.19	68.23
62630000	FRAIS POSTAUX	297.90		
	Total classe 626	297.90	13.19	68.23
62700000	FRAIS BANCAIRES	44.44	18.15	
62710000	FRAIS PAYPAL	27.97		
	Total classe 627	72.41	18.15	
62800000	FRAIS DIVERS		94.90	
62810000	COTISATIONS ET ASSURANCES FFBA	816.00	110.00	
	Total classe 628	816.00	204.90	
	Total classe 62	5 354.26	3 917.84	726.58
	Total classe 6	5 788.40	3 878.92	1 646.58
70700000	VENTES - BOUTIQUE	1 434.00-	725.50-	213.00-
	Total classe 707	1 434.00-	725.50-	213.00-
	Total classe 70	1 434.00-	725.50-	213.00-
75600000	COTISATIONS	2 832.00-	1 202.00-	544.00-
	Total classe 756	2 832.00-	1 202.00-	544.00-
75850000	DONS	597.00-	126.95-	26.00-
75860000	REMB. FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	3 080.00-	3 181.00-	
	Total classe 758	3 677.00-	3 307.95-	26.00-
	Total classe 75	6 509.00-	4 509.95-	570.00-
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	162.00-		
	Total classe 791	162.00-		
	Total classe 79	162.00-		
	Total classe 7	8 105.00-	5 235.45-	783.00-
	COMPTES DE RESULTAT	2 316.60-	1 356.53-	863.58
	TOTAL GENERAL			

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Soldes intermédiaires de gestion	*3*
- Détail des comptes bilan actif passif	*4 et 5*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*6*

EUREX ALSACE
18 AVENUE DE HOLLANDE

68110 ILLZACH
03 89 31 12 31

Dossier N° 001184 en Euros

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

Page : 1

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 309		1 309	1 236	73	5.92
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 797		2 797	1 697	1 100	64.83
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	4 106		4 106	2 933	1 173	40.01
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 106		4 106	2 933	1 173	40.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 001184 en Euros

EUREX ALSACE

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

Page : 2

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	493	864-	1 357	157.08
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 317	1 357	960	70.77
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 810	493	2 317	469.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 297	2 440	1 143-	46.86-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 297	2 440	1 143-	46.86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 106	2 933	1 173	40.01
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 297	2 440		

Dossier N° 001184 en Euros

EUREX ALSACE

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 434	100.00	726	100.00	709	97.66
+ Ventes de marchandises	1 434	100.00	726	100.00	709	97.66
– Coût d'achat des marchandises vendues	207	14.44	338–	46.58–	545	161.27
Marge commerciale	1 227	85.56	1 063	146.58	164	15.38
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
– Matières premières, approvisionnements consommés						
– Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale	1 227	85.56	1 063	146.58	164	15.38
– Autres achats + charges externes	5 581	389.22	4 217	581.23	1 365	32.36
Valeur ajoutée	4 354–	303.65–	3 153–	434.65–	1 201–	38.08–
+ Subventions d'exploitation						
– Impôts, taxes et versements assimilés						
– Salaires du personnel						
– Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	4 354–	303.65–	3 153–	434.65–	1 201–	38.08–
+ Autres produits de gestion courante	6 509	453.91	4 510	621.63	1 999	44.33
– Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	162	11.30			162	
– Dotations aux amortissements						
– Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	2 317	161.55	1 357	186.98	960	70.77
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
– Charges financières						
Résultat courant	2 317	161.55	1 357	186.98	960	70.77
+ Produits exceptionnels						
– Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
– Impôt sur les bénéfices						
– Participation des salariés						
Résultat NET	2 317	161.55	1 357	186.98	960	70.77

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998
Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Baillage de Mulhouse N° 92 Folio 241

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Total II				
MARCHANDISES	1 309.12	1 235.92	73.20	5.92
37000000 STOCK BOUTIQUE	1 309.12	1 235.92	73.20	5.92
DISPONIBILITES	2 796.93	1 696.86	1 100.07	64.83
51210000 BANQUES	2 429.69	1 696.86	732.83	43.19
51220000 PAYPAL	367.24		367.24	
Total III	4 106.05	2 932.78	1 173.27	40.01
TOTAL GENERAL	4 106.05	2 932.78	1 173.27	40.01

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
RESERVE LEGALE	492.95	863.58-	1 356.53	157.08
10610000 FONDS SOCIETAIRE	492.95	863.58-	1 356.53	157.08
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 316.60	1 356.53	960.07	70.77
Total I	2 809.55	492.95	2 316.60	469.95
AUTRES DETTES	1 296.50	2 439.83	1 143.33-	46.86-
46710000 AVANCES TCMI	813.50	1 473.83	660.33-	44.80-
46730000 AVANCES RCC 23	483.00	966.00	483.00-	50.00-
Total IV	1 296.50	2 439.83	1 143.33-	46.86-
TOTAL GENERAL	4 106.05	2 932.78	1 173.27	40.01

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
68200 MULHOUSE

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	1 434.00	100.00	725.50	100.00	708.50	97.66
VENTES DE MARCHANDISES	1 434.00	100.00	725.50	100.00	708.50	97.66
70700000 VENTES - BOUTIQUE	1 434.00	100.00	725.50	100.00	708.50	97.66
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	207.04	14.44	337.92-	46.58-	544.96	161.27
60370000 VARIATION STOCK BOUTIQUE	73.20-	5.10-	1 235.92-	170.35-	1 162.72	94.08
60700000 ACHAT - BOUTIQUE	280.24	19.54	898.00	123.78	617.76-	68.79-
MARGE COMMERCIALE	1 226.96	85.56	1 063.42	146.58	163.54	15.38
MARGE BRUTE GLOBALE	1 226.96	85.56	1 063.42	146.58	163.54	15.38
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	5 581.36	389.22	4 216.84	581.23	1 364.52	32.36
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	65.10	4.54			65.10	
61500000 ACCIDENT - REMB ASS	162.00	11.30			162.00	
61610000 ASSURANCES			299.00	41.21	299.00-	100.00-
62260000 HONORAIRES	300.00	20.92			300.00	
62320000 SALONS - EXPO	170.10	11.86			170.10	
62370000 PUBLICITE	134.40	9.37	330.60	45.57	196.20-	59.35-
62510000 FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	3 563.45	248.50	3 351.00	461.89	212.45	6.34
62610000 INTERNET			13.19	1.82	13.19-	100.00-
62630000 FRAIS POSTAUX	297.90	20.77			297.90	
62700000 FRAIS BANCAIRES	44.44	3.10	18.15	2.50	26.29	144.85
62710000 FRAIS PAYPAL	27.97	1.95			27.97	
62800000 FRAIS DIVERS			94.90	13.08	94.90-	100.00-
62810000 COTISATIONS ET ASSURANCES FFBA	816.00	56.90	110.00	15.16	706.00	641.82
VALEUR AJOUTEE	4 354.40-	303.65-	3 153.42-	434.65-	1 200.98-	38.08-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 354.40-	303.65-	3 153.42-	434.65-	1 200.98-	38.08-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 509.00	453.91	4 509.95	621.63	1 999.05	44.33
75600000 COTISATIONS	2 832.00	197.49	1 202.00	165.68	1 630.00	135.61
75850000 DONS	597.00	41.63	126.95	17.50	470.05	370.26
75860000 REMB. FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	3 080.00	214.78	3 181.00	438.46	101.00-	3.18-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	162.00	11.30			162.00	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	162.00	11.30			162.00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 316.60	161.55	1 356.53	186.98	960.07	70.77
RESULTAT COURANT	2 316.60	161.55	1 356.53	186.98	960.07	70.77
RESULTAT NET	2 316.60	161.55	1 356.53	186.98	960.07	70.77

Entente Radio Clubs et Indépendants

BILAN DES ASSISTANCES SUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE

		JANVIER
Assistances	3	
Signaleurs	50	
Postes	38	
Heures	484	
Km	4534	

		FEVRIER
Assistances	9	
Signaleurs	119	
Postes	54	
Heures	955	
Km	6293	

		MARS
Assistances	16	
Signaleurs	224	
Postes	158	
Heures	1543	
Km	7815	

		AVRIL
Assistances	54	
Signaleurs	420	
Postes	393	
Heures	4606	
Km	24707	

		MAI
Assistances	24	
Signaleurs	263	
Postes	201	
Heures	2614	
Km	13684	

		JUIN
Assistances	38	
Signaleurs	368	
Postes	302	
Heures	3728	
Km	23172	

		JUILLET
Assistances	41	
Signaleurs	360	
Postes	273	
Heures	3273	
Km	16455	

		AOUT
Assistances	13	
Signaleurs	68	
Postes	68	
Heures	656	
Km	2975	

		SEPTEMBRE
Assistances	32	
Signaleurs	294	
Postes	260	
Heures	3059	
Km	15207	

		OCTOBRE
Assistances	19	
Signaleurs	118	
Postes	102	
Heures	625	
Km	5551	

Siret N° 815 207 998 00015 - Siren: 815 207 998

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Baillage de Mulhouse N° 92 Folio 241

Entente Radio Clubs et Indépendants

		NOVEMBRE
Assistances	12	
Signaleurs	90	
Postes	89	
Heures	1003	
Km	8259	

		DECEMBRE
Assistances	11	
Signaleurs	84	
Postes	77	
Heures	797	
Km	7410	

BILAN GENERAL DE L'ANNEE 2017

Assistances	**283**
Signaleurs	**2372**
Postes	**1939**

Heures	**23297**
Km	**135212**

465 940,00 €
55 031,28 €
520 971,28 €

Entente Radio Clubs et Indépendants

ORDRE DES REPRESENTANTS
DE L'ERCI
03.89.45.49.07

Norbert HEYDEL
Président - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

Jean Pierre HERTZOG
Trésorier - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

James BERTON
Secrétaire - Rivesaltes **(66)**
Amateur-Radio

Michel MORET
Vice-président - St Vaury **(23)**
Amateur-Radio

→

Franck PASCAUD
Adjoint - Paimboeuf **(44)**
Amateur-Radio

Jean Pierre ROUGERT
Resp. DX et Indépendants
Villemontais **(42)**
Amateur-Radio

→

Loïc GODEAU
Adj - Les Landes Genusson **(85)**
Amateur-Radio

Jean Pierre NEURDIN
Gestionnaire du site - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

→

Rémy FESNEAU
Adj. - Ste Colombe **(33)**
Amateur-Radio

Resp. 446 Mhz - Nancy **(54)**
Amateur-Radio

Pascal BRILLOT
Resp. formation et Administratif
Chazelles / Lyon **(42)**
Radioamateur

ADRESSES MAILS A RETENIR

Norbert HEYDEL :	norbert.heydel@gmail.com
Michel MORET :	moret.michel@free.fr
Jean Pierre HERTZOG :	forcedevie68@gmail.com
Pascal BRILLOT :	pascal.brilot@gmail.com
Jean Pierre ROUGERT :	jp207@free.fr
Jean Pierre NEURDIN :	jp.neurdin@gmail.com
James BERTON :	margot66@hotmail.fr
Loïc GODEAU :	godeau.loic@orange.fr
Rémy FESNEAU :	dundee33fr@hotmail.fr
Franck PASCAUD :	signaleurs.region.ouest@gmail.com

Notre but:

- De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.
- D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C).
- De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.
- D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général
- D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.
- Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).
- De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.
- Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Nos Objectifs:

Nous regardons pour mettre en place les directions du comité.

1) Partenariats divers dans le monde de la radiocommunication

2) Augmentation des possibilités du 27 Mhz (tous modes)

3) Autorisation à l'antenne

4) Augmentation en canaux et en puissance du 446 Mhz

5) Autorisation du mode numérique

6) Formation et médiatisation de notre moyen radio auprès des OM et futur OM

7) Procédures radio

8) Agrément sécurité civil

9) Refonte de l'article 411/ 31 à 37 du code de la route visant les signaleurs.

10) Liste non exhaustive.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
CS 83047
44, Avenue Robert Schuman
68061 MULHOUSE CEDEX 3

Tél : 0389354269 Fax: 0389354251

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE MULHOUSE

EXTRAIT

VOLUME 92 FOLIO 241

Dénomination : **ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS - E.R.C.I**

Siège : **70 b, Rue de Mulhouse 68110 ILLZACH**

- Les statuts ont été adoptés le 07 Novembre 2015 .
L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président .
INSCRIT LE 20 Novembre 2015

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 Mars 2016, le nouveau comité se compose de :
Président(e) : Monsieur Norbert HEYDEL né(e) le 13/01/1960 à Nancy (54) de nationalité française demeurant 31, Rue d'Oradour à 68100 MULHOUSE
Vice-Président(e) : Monsieur Michel MORET né(e) le 11/03/1950 à Moutier Maleard (23) de nationalité française demeurant 6, Rue du Moulin à 23320 ST VAURY
Vice-Président(e) : Monsieur Damien PLANCHET né(e) le 06/12/1977 à Luçon (85) de nationalité française demeurant 9, Rue des Saules à 85240 NIEUL SUR L'AUTISE
Secrétaire : Madame Violette SIMONOT né(e) le 28/04/1956 à Mons en Montois (77) de nationalité française demeurant 1 F, Rue Kuz Hoel à 29830 PLOURIN
Trésorier(e) : Monsieur Jean Pierre HERTZOG né(e) le 27/07/1950 à Sierentz de nationalité française demeurant 2 b, Rue des Lilas à 68100 MULHOUSE
Trésorier(e) Adjoint : Madame Marie Josée MEYER né(e) le 10/05/1954 à Mulhouse de nationalité française demeurant 14, Rue des Sitelles à 68110 ILLZACH
Membre : Monsieur Jacques LATASTE né(e) le 27/06/1946 à Aix en Provence de nationalité française demeurant 7, Lot. La Talabère à 32810 MONTAUT LES CRENEAUX
INSCRIT LE 06 Avril 2016

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, les articles 2, 3, 9, 10 et 14 des statuts ont été modifiés. Une nouvelle rédaction des statuts a été déposée.
INSCRIT LE 06 Avril 2016 .

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, le siège de l'association a été transféré de MULHOUSE, 31, Rue d'Oradour - chez M. Norbert HEYDEL au 70 b, Rue de Mulhouse à 68110 ILLZACH.
INSCRIT LE 06 Avril 2016.

MULHOUSE, le 06/04/2016
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Greffier 1er Grade
Jacques DONIAT

TRIBUNAL D'INSTANCE - MULHOUSE

REMERCIEMENTS

Nous, l'ensemble du Comité ainsi que toutes les personnes présentes, remercions la Municipalité de Saint Vaury pour son accueil, le Président, son comité ainsi que l'ensemble des membres du RCC 23 pour leur organisation, leur savoir faire, leur dévouement et leur sympathie.

L'ensemble des membres présents